



SERVICE COMPTABILITÉ

N.REF : JJG/CB
DC N° 10.186

DECISION

*Concernant la fixation des tarifs
du GARDEN TENNIS de ROYAN*

=°=°=°=°=

Le Député-Maire de la Ville de ROYAN,

. Vu la délibération du Conseil Municipal du 19 juin 2010, intervenue pour l'application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 21 juin 2010 compte-tenu de l'accomplissement des formalités légales,

. Vu l'arrêté ASG N°10.0787 en date du 21 juin 2010 rendu exécutoire le 21 juin 2010, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales.

D E C I D E

- De fixer les tarifs du Garden Tennis comme suit :

I – ABONNEMENTS

Tarif couple = 50 % sur le montant de la deuxième carte

Tarif -18 ans = 50 % du montant carte adulte

A - MEMBRES DU ROC TENNIS

Abonnements annuels (un an, date à date)

- | | |
|--|----------|
| - Carte d'abonnement
sur réservation, selon modalités du règlement intérieur
entre 9h00 et 19h00
entre 8h00 et 21h00 en juillet et août | 200,00 € |
| - Carte d'abonnement « éco »
sur réservation, exclusivement entre 13h à 17h | 140,00 € |

Abonnements hors saison (valide du 1^{er} octobre au 31 mai)

- | | |
|------------------------------|----------|
| - Carte d'abonnement | 180,00 € |
| - Carte d'abonnement « éco » | 120,00 € |

B – USAGERS NON MEMBRES DU ROC TENNIS

Abonnements annuels (un an, date à date)

- Carte d'abonnement 250,00 €
sur réservation, selon modalité du règlement intérieur
entre 9h00 et 19h00
entre 8h00 et 21h00 en juillet et août

- Carte d'abonnement « éco » 190,00 €
(sur réservation, exclusivement entre 13h à 17h)

Abonnements hors saison (valide du 1^{er} octobre au 31 mai)

- Carte d'abonnement 230,00 €
- Carte d'abonnement « éco » 170,00 €

II – LOCATION DE COURTS

	<i>Tarifs saison (1^{er} juin au 30 septembre)</i>	<i>Tarifs hors saison (1^{er} octobre au 31 mai)</i>
le court	15,00 €	12,50 €
le joueur (simple)	7,50 €	6,25 €
le joueur (double)	3,75 €	3,60 €

- Tarif hors saison « courts extérieurs » et « intérieurs heures creuses » (13h00 – 17h00) hors vacances scolaires

- le court 10,00 €
- le joueur (simple) 5,00 €
- le joueur (double) 2,50 €
- joueurs de passage
 - * 1 heure 5,00 €
 - * 2 heures 9,00 €

III – FORFAIT INDIVIDUEL

- 10 parties 70,00 €
- 15 parties 95,00 €

IV – ECLAIRAGE

- le jeton 1,00 €

V – AMICALISTES

Amicale du Personnel Communal

- Adulte	150,00 €
- Couple	225,00 €

Amicale Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

- Adulte	175,00 €
----------	----------

- D'encaisser la recette correspondante à l'Article 70632 – Fonction 4141 du Budget Communal.

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 24 novembre 2010

Fait à ROYAN, le 19 novembre 2010
Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint,
Bernard GIRAUD